

# Règlement GTA 2026

**L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Les participants s'engagent à le respecter. En cas de non-respect de ce règlement, la responsabilité de l'association ne peut être engagée.** L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation. L'organisation pourra adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires et communiquera ces modifications aux participants dans les plus brefs délais.

**1) Association :** La Grande Traversée de l'Argonne, qui se déroule du 10 mai au 17 mai 2026, est un événement de l'association Argonne Pôle Naturel Régional organisé avec plusieurs partenaires ([lien](#)).

**2) Inscription GTA :** Le montant de l'inscription est compris entre 0 et 40 euros, tarifs et modalités d'inscriptions selon les épreuves (en ligne ou sur place). Les participants mineurs de plus de 12 ans non accompagnés à la date de l'épreuve devront fournir une autorisation parentale (modalités selon les épreuves).

**3) Evénements et règlement spécifique :** Argonne-PNR propose aux participants des sentiers sur lesquels elle organise des animations ou met en avant des animations organisées par d'autres structures pendant un certain laps de temps. L'association participe également à améliorer les conditions d'utilisation des parcours pendant ce même laps de temps (balisage, entretien...).

## 3.1. La Rando' musicale le 10 mai de 5 km (4 €)

Une rando' musicale vous est proposée pour découvrir le patrimoine local et l'histoire du village de Buzancy (dans les Ardennes), en suivant les panneaux explicatifs qui jalonnent le village, avec les éclairages d'un historien local - le tout en musique -. Buzancy étant le village du cheval en Argonne, quelques animations autour du cheval seront proposées à l'issue de la randonnée : visite du musée du cheval de traie ardennais, présentation de quelques chevaux de race et petite démonstration de Mountain Trail.

## 3.2. Le RAID Argonne le 13 mai autour de Varennes-en-Argonne (gratuit)

VTT, canoé, tir-à-l'arc et bien d'autres activités. Règlement spécifique, événement réservé aux jeunes, nous contacter.

## 3.3. Deux triathlons au lac de Bairon le 14 mai (30€)

Deux triathlons sont organisés autour du lac de Bairon le jeudi 13 mai : un triathlon au format « S » à 10heures, et un triathlon au format « M » à 14heures. Dans les deux cas, le choix est donné de réaliser le triathlon en solo ou en relais.

### Parcours :

Parcours triathlon « S » : nage 700m, course 5km et vélo 23km.

Parcours triathlon « M » : nage 700m, course 5km et vélo 46km.

**-Départs :** à 10h (triathlon S) / à 14h (triathlon M) à la base nautique du lac de Bairon.

**-Inscription** : sur le site de « Le Dossard » ([lien](#))

**-Equipement** : un parc à vélo présent au départ permettra de sécuriser le vélo de chaque participant.

**-Animations** : une buvette et quelques producteurs locaux seront présents au départ des triathlons.

### **3.4. La Traversée solidaire 25 et 37 km : vélo et canoé le 15 mai à Vouziers (5 à 8 €)**

La traversée solidaire organisée par La Routourne met en avant la mobilité douce et l'accès social au sport de pleine nature.

**- Parcours loisir** : une boucle avec 18,5 km de vélo route sur la voie verte Trans-ardennaise et 6,5 km de canoé sur l'Aisne.

**- Parcours sportif** : une boucle avec 8 km de vélo sur la voie verte Trans-ardennaise, 6,5 km de canoé sur l'Aisne et 22 km de VTT en forêt.

**-Départs** : chaque heure entre 10h et 16h depuis le centre social Laroutourne, 39 avenue Charles de Gaulle, 08400 Vouziers.

**-Inscription** : en ligne « Le Dossard » et sur place. Contact au 03 24 30 05 21 / [contact@laroutourne08.com](mailto:contact@laroutourne08.com).

**-Equipement** : vélo et canoé disponibles sur place dans la limite des places disponibles, possibilité d'utiliser son propre matériel (vélos).

**-Animations** : buvette, petite restauration locale et animations dont une fanfare à l'arrivée au chantier d'insertion Laroutourne.

### **3.5. La Grande Traversée libre de 20 à 95km du 12 au 17 mai (10 à 40 €)**

Profitez de 20 à 95 km de parcours balisé en majorité sur le GR14 qui traverse la forêt d'Argonne et ses paysages naturels. La Grande Traversée est un défi sportif en pleine nature que nous souhaitons le plus convivial possible. Les participants sont en autonomie sur le parcours (autosuffisance-alimentaire). Des ravitaillements sont prévus, uniquement le samedi 16 mai. L'association propose également aide, conseils et assistance, dans la mesure de ses moyens et disponibilités, via son site internet et le numéro de téléphone suivant : 07 85 75 94 64. **Nous vous recommandons de faire attention lors de la Traversée de Clermont-en-Argonne sur la D603 et vous munir de la trace GPX du parcours ([disponible sur le site internet](#)).**

**- Inscription en ligne uniquement sur le site de Le Dossard**

**-Départs** : libres entre le mardi 12 mai et le dimanche 17 mai depuis Le Mont-Dieu, Buzancy, Grandpré, Chatel-Chéhéry, Varennes-en-Argonne, L'étang des Berclettes ou Clermont-en-Argonne. Départs coordonnés proposés en navette (sur inscription) les jeudi matin et samedi matin au départ de Beaulieu : [coordonnées Googlemap](#).

**- Arrivée** : Beaulieu-en-Argonne : [coordonnées Googlemap](#).

**- Ravitaillements** : 3 à 6 ravitaillements sur le parcours le samedi 16 mai, régulièrement répartis dans les villages-étape (Harricourt, Grandpré, Chatel-Chéhéry, Varennes, Etang des Berclettes et Clermont).

**- Arrêts en gite ou camping** : Réservez directement auprès des prestataires proposés votre nuit en gite ou en camping, selon l'itinéraire choisi. Une liste des gites/camping situés le long du parcours est proposée sur notre site internet ([lien](#)).

**- Informations / parcours** : le plan de course / d'itinéraire final et la trace GPX seront envoyés par mail aux inscrits 3 jours avant la date de départ. En complément du balisage GTA sur l'ensemble du parcours du 12 au 17 mai, nous invitons tous les participants à disposer de la trace GPX. **A noter**

**qu'un parcours spécifique à la pratique du gravel a été prévue, avec un fléchage spécifique entre Clermont-en-Argonne et Beaulieu-en-Argonne.**

### **3.6. La boucle GRP de 65 km « Entre étangs et forêts d'Argonne », samedi 16 mai (10€)**

Une boucle de 65 km vous est proposée au format libre, au départ de Beaulieu-en-Argonne le samedi 16 mai. Il est conseillé de la réaliser à vélo (VTT ou gravel). Cette boucle fait partie des 5 boucles du GRP Argonne. Elle passe successivement par Vaubecourt, Belval-en-Argonne, Givry-en-Argonne, La Neuville-aux-Pont, Villers-en-Argonne, Châtrices et Beaulieu. Attention un fléchage spécifique vous fera temporairement quitter le balisage aux abords de la Réserve Naturelle Régionale de Belval-en-Argonne, qui est interdite aux vélos. Le cycliste devra alors momentanément suivre la D354 puis la D54.

**- Inscription en ligne uniquement sur le site de Le Dossard**

**-Départs :** libres le samedi 16 mai au départ de la mairie de Beaulieu-en-Argonne.

**- Arrivée :** le samedi 16 ou le dimanche 17 mai à la mairie de Beaulieu-en-Argonne.

**- Ravitaillements :** aucun ravitaillement n'est prévu pour cette boucle. Néanmoins, vous pourrez profiter de faire un arrêt à mi-parcours, à la Réserve Naturelle Régionale de Belval, où se déroulera la Fête des étangs le samedi 16 mai, toute la journée. A cette occasion, un food truck sera installé ainsi qu'une buvette.

**- Arrêts en gite ou camping :** la boucle peut être réalisée en une journée. Pour ceux qui souhaitent la réaliser sur deux jours, vous pouvez réserver directement auprès d'un prestataire votre nuit en gite ou en centre de vacances, en choisissant parmi la liste des gites situés à mi-parcours, proposée sur notre site internet ([lien](#)).

**- Inscription en ligne uniquement sur le site de Le Dossard**

**- Informations / parcours :** l'itinéraire, avec la trace GPX peut être téléchargée via le site internet de la GTA.

### **3.7. L'Argonnaise VTT, 26km et 44 km le 17 mai, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€)**

**:**

26 et 44 km de parcours entièrement en forêt. Compte tenu du dénivelé moyen et des parcours le 44 km constitue un défi sportif. Selon les parcours vous traversez plusieurs sites naturels avec plusieurs étangs.

**- Inscription sur place ou en ligne :** sur le site de Le Dossard.

**- Départs :** depuis le centre de Beaulieu-en-Argonne près de la mairie. Départ libre de 8h à 10h, à votre arrivée garez-vous sur les parkings aménagés pour l'occasion.

**- Boucle 26 km :** boucle accessible en VTT et VAE, 397 D+.

**- Boucle 44 km :** boucle accessible en VTT et VAE, 783 D+.

**- Informations :** Accueil café et boisson à l'arrivée (compris avec l'inscription). Point de nettoyage vélo à l'arrivée. Buvette, Barbecue, animations sportives, artistiques et musicales sur le site de départ et d'arrivée.

### **3.8. L'Argonnaise rando 7, 13 et 19 km le 17 mai, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€)**

7, 13 et 19 km de parcours en forêt. Selon les parcours vous traversez plusieurs sites naturels avec plusieurs étangs.

- **Inscription sur place ou en ligne :** <https://www.ledossard.com/inscription/index.php?id=2853>, gratuit pour les mineurs.

- **Départs :** depuis le centre de Beaulieu-en-Argonne près de la mairie. Départ libre de 8h à 10h, à votre arrivée garez-vous sur les parkings aménagés pour l'occasion.

- **Boucle 7 km :** boucle à difficulté modérée, 106 D+.

- **Boucle 13 km :** boucle à difficulté modérée, 248 D+.

- **Boucle 19 km :** boucle à difficulté moyenne / importante, 324 D+.

- **Informations :** Accueil café et boisson à l'arrivée (compris avec l'inscription). Buvette, Barbecue, animations sportives, artistiques et musicales sur le site de départ et d'arrivée.

## **4) Code de la route :**

Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les règlements propres à chaque circuit traversé sur l'ensemble des parcours, particulièrement lorsqu'ils traversent des villages, routes ou sentiers ouverts à la circulation. Des signaleurs et un affichage spécifique seront présents à certaines intersections, notamment pour les parcours cyclables.

## **5) Ravitaillement :**

L'ensemble des événements se déroule sous le principe du format libre en autonomie (autosuffisance alimentaire) à l'exception du RAID. Restauration et buvette payante seront présents le midi à Buzancy le 10 mai, le midi à Vouziers le 16 mai et le midi à Beaulieu-en-Argonne le 17 mai. Des ravitaillements inclus avec l'inscription sont prévus pour :

- La Grande Traversée libre, uniquement le samedi 16 mai
- La Rando 7 km du 17 mai, collation au départ et à l'arrivée, 1 ravitaillement sur le parcours.
- La Rando 13 km du 17 mai, collation au départ et à l'arrivée, 1 ravitaillement sur le parcours.
- La Rando 19 km du 17 mai, collation au départ et à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 26 km du 17 mai, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 44 km du 17 mai, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.

## **6) Charte du participant :**

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant (jusqu'à l'arrivée des secours) à l'exception des jeunes qui participent au RAID.

## **7) Recommandations et sécurité :**

Il est recommandé de ne pas pratiquer une activité sportive seul et d'avertir son entourage des dates et lieux de sa participation. Il est également recommandé de prévoir une trousse de secours et de se prémunir contre les tiques (tire-tique, vérifier rapidement la présence de tiques sur le corps...). Il est de la responsabilité de chaque participant de s'équiper de son propre matériel de protection et de réparation selon l'épreuve réalisée (casque de vélo...), à l'exception du RAID pour lequel les équipements seront distribués par les organisateurs. Nous vous invitons également à faire preuve de vigilance vis-à-vis des chenilles processionnaires et de nous en informer si vous en rencontrez.

## **8) Environnement / écoresponsabilité :**

**Les participants s'engagent à l'objectif zéro déchet** lors de l'événement (le déchet que je produis, je le ramène avec moi ou le dépose dans l'un des points de collecte). Des poubelles prévues à cet effet seront disponibles au niveau des ravitaillements et de l'arrivée. L'organisation s'engage à réduire au mieux l'impact de l'événement et idéalement à calculer son empreinte écologique. Plusieurs Environnements Naturels Sensibles et espaces naturels seront traversés, dont des sites NATURA 2000 qui protègent un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. **Merci de respecter au mieux la nature, la faune et la flore selon la réglementation propre à chaque site. À cet effet, les participants ne devront pas quitter les sentiers balisés. Nous vous invitons également à contourner les ornières et autres creux remplis d'eau car ils peuvent abriter des espèces sensibles / protégées.**

Sans obligation, mais afin d'améliorer l'impact écologique, il serait souhaitable que chaque participant apporte son bidon pour les ravitaillements. Pour rappel, les feux en forêt sont interdits.

## **9) Assurance et recours :**

L'association est assurée pour l'organisation de cet événement. Il est recommandé aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « individuelle accident ». La Protection Civile sera présente pour encadrer les épreuves de l'Argonnaise VTT et rando, la Traversée solidaire et le RAID. La participation aux événements se fait sous l'entièvre responsabilité des participants avec renonciation à tous recours contre l'association Argonne-PNR en cas de dommages et séquelles durant et après leur participation (défaillance physique, maladies liées aux tiques...). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

## **10) Droit à l'image :**

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux événements, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires pendant une période de 10 ans. Sur demande écrite (courrier, mail...), l'association n'utilisera pas les images des participants qui en font la demande.

## **11) Annulation et remboursement :**

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempéries...). Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve également le droit de modifier le parcours. En cas d'annulation, l'organisation pourra procéder au report des épreuves à une date ultérieure. En cas d'annulation, les participants pourront solliciter un remboursement.